



Trackers  
Certificats  
Warrants  
Turbos

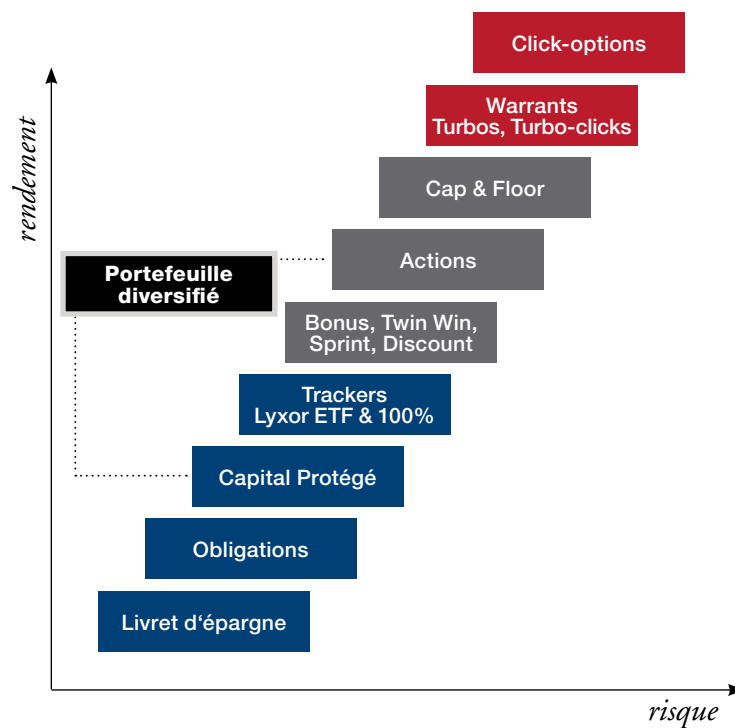
## Le Guide des Produits de Bourse



Les produits de Bourse proposés par Société Générale vous ouvrent toutes les possibilités pour diversifier vos placements.

Ils couvrent divers profils d'investissement : du plus prudent, dans l'objectif de valoriser un portefeuille boursier à moyen-long terme, au plus dynamique, pour tenter de réaliser de forts gains à court terme.

Comme tout produit financier, chaque produit de Bourse est associé à un potentiel de rendement et un niveau de risque. Plus le rendement est élevé, plus le risque à accepter est important.



## Investissez avec le Numéro 1\*

Premier émetteur de produits de Bourse à Paris, Numéro 1 mondial sur les Dérivés Actions\*, Société Générale développe depuis plus de 20 ans des solutions d'investissement pour vous accompagner chaque jour dans la gestion de votre portefeuille.

**Régulièrement renouvelée pour suivre les évolutions du marché tout comme les dernières innovations financières, cette famille de produits est une boîte à outils unique :**

- pour vous aider à construire facilement et à moindres frais un portefeuille boursier diversifié,
- selon votre profil : prudent, dynamique...
- et quelque soit votre horizon d'investissement : de quelques jours à plusieurs années.

**Plus de 2 900 Trackers, Certificats, Warrants et Turbos sont ainsi à votre disposition et couvrent :**

- toutes les classes d'actifs avec plus de 260 sous-jacents (actions, taux, devises, matières premières)
- toutes les stratégies d'investissement : diversification, rendement, dynamisation...

**Tous nos produits sont cotés en continu en Bourse de Paris de 09h05 à 17h30 et accessibles depuis votre intermédiaire financier habituel (agence bancaire, courtier en ligne...) à partir d'un compte-titre classique (ou d'un PEA pour certains Trackers sur indices actions).**

\* Société Générale a été élue en 2007 "Meilleur établissement mondial de dérivés actions" par Risk, Euromoney, The Banker...

Avec sa gamme de Produits de Bourse nos experts oeuvrent chaque jour pour vous offrir le meilleur des solutions de placement. Sur Euronext Paris, Société Générale propose la gamme de produits de Bourse la plus complète : plus de 2900 produits sur plus de 260 sous-jacents au 05/12/2007.

# Diversification

Les trackers & 100% sont des outils destinés à diversifier vos placements, clef d'un portefeuille boursier performant.

Un même objectif : suivre fidèlement les plus grands indices, les principaux marchés ou encore les dernières thématiques pour offrir à tous une large palette de solutions d'investissement.

Les trackers, proposés par notre filiale Lyxor AM et complétés par les certificats 100%, vous ouvrent les portes de la diversification en toute simplicité et à moindres frais.



# Trackers & 100%

## Une gestion simplifiée

Les Trackers, proposés par notre filiale Lyxor AM\*, complétés par les 100%, vous offrent des solutions d'investissement sur un nombre croissant de zones géographiques, secteurs, classes d'actifs et thématiques.

### En toute simplicité

Les Trackers de Lyxor et 100% suivent pas à pas l'évolution de la valeur sous-jacente. Par exemple, le tracker Lyxor ETF CAC 40 réplique en continu les variations de l'indice phare de la Bourse de Paris. Si l'indice CAC 40 progresse de 3%, le tracker progresse dans les mêmes proportions, aux frais près. Inversement, si l'indice vient à baisser, le tracker suit précisément le mouvement.

### A moindres frais

Par rapport à un investissement traditionnel, les frais de gestion sont réduits. Sur le tracker Lyxor ETF CAC 40, ils sont limités à 0,25% par an.

Les Trackers de Lyxor et 100% vous permettent d'accéder instantanément, en une seule transaction, à toutes les actions, obligations ou matières premières couvertes pour des frais de courtage identiques à ceux d'une transaction sur action française, quelle que soit l'exposition géographique de votre produit.

### En toute transparence

La valeur de votre placement est très facile à suivre puisque les cours de ces produits répliquent de très près le cours de l'indice ou de la valeur de référence (ajusté si nécessaire d'un taux de change et aux frais près).

### Dividendes

Les trackers peuvent détacher une fois par an un dividende correspondant aux différents revenus perçus par le tracker tout au long de l'année.

\* Lyxor AM est une société de gestion, filiale à 100% de Société Générale, spécialisée sur les ETFs (Exchange Traded Funds) communément appelés trackers en France.

## Pour se protéger du risque de change

Lorsque le sous-jacent cote dans une devise étrangère, votre placement est également sensible aux variations de change face à l'euro (une hausse de la devise sera favorable à votre placement toutes choses égales par ailleurs, et inversement) sauf si le produit intègre une garantie de change. Dans ce cas, celui-ci est dit Quanto.

### Découvrez plus en détails notre offre de Trackers & 100%.

Une brochure dédiée est disponible sur simple demande.

Chaque trimestre, Performances Magazine vous informe des dernières nouveautés.

Nos spécialistes sont à votre écoute chaque jour au **0 810 86 87 88** (trackers Lyxor) ou **0 810 30 20 20** (100%).

Toute l'information sur [www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr) ou [www.lyxoretf.fr](http://www.lyxoretf.fr)



## Spécificités des Trackers de Lyxor

### Eligibles au SRD

Si vous êtes un investisseur avisé, vous pouvez utiliser les trackers dans le cadre du Service de Règlement Différé (SRD) et bénéficier ainsi d'un effet de levier. Les utilisateurs de contrats à terme pourront négocier les trackers pour des montants plus faibles (négociation à l'unité), sans les inconvénients des appels de marge, avec une liquidité optimale et sans devoir rouler leur position en fin de mois. Pour accéder au SRD, il vous suffit de bloquer 20 à 25 % du montant que vous aviez prévu d'investir.

Vous pourrez ainsi profiter d'un effet de levier de 4 à 5. Ce service est proposé directement par votre intermédiaire financier qui en fixe les conditions particulières d'utilisation et les coûts d'intervention.

### Eligibles au PEA

Certains trackers Lyxor sur indices actions offrent la possibilité de bénéficier du cadre fiscal avantageux du Plan d'Epargne en Actions.



## Tout un monde d'investissement

Investir sur des actions étrangères ou sur les matières premières reste aujourd'hui encore délicat. Tous les marchés ne sont pas facilement accessibles à tous et les coûts de transaction sont en général élevés.

Avec les Trackers et 100%, vous diversifiez vos sources de performance vers toutes les classes d'actifs (actions, obligations, matières premières...) en une seule transaction de Bourse avec des frais de courtage identiques à ceux d'une action française. Par exemple, il est possible d'investir simplement sur les plus belles valeurs américaines grâce au Lyxor ETF Dow Jones IA avec des frais limités (0,35% / an) ou sur le marché japonais avec le Lyxor ETF Japan. Leur cotation en continu pendant les heures du marché français vous permet de suivre les cours en temps réel de ces trackers.

### D'autres axes d'investissement s'offrent à vous

Les 100% Développement Durable sur l'indice WOWAX (principales valeurs mondiales du secteur de l'eau), l'indice WAEX (énergies renouvelables), l'indice SOLEX (énergie solaire)... offrent l'opportunité d'investir sur des sélections d'actions pour un placement «vert».

Les Trackers sur les indices sectoriels DJ Stoxx 600 pour compléter la diversification géographique de son portefeuille avec une allocation sur les secteurs européens.

### Une approche concrète du développement durable

La gamme des 100% Développement Durable développée par Société Générale en collaboration avec Dow Jones et SAM offre une opportunité unique d'investir avec simplicité et à moindres coûts sur les valeurs les plus représentatives du secteur des énergies renouvelables ou encore de l'eau.

### Les trackers obligataires

La gamme des trackers sur emprunts d'État de Lyxor AM se compose de 7 fonds indiciels cotés en Bourse. Quelle que soit votre stratégie (diversification, protection contre l'inflation, allocation tactique ou arbitrage), les trackers obligataires de Lyxor AM sont les outils parfaits pour prendre position sur tout ou partie de la courbe des taux de la Zone euro, ou sur le marché des obligations indexées à l'inflation.

### Les matières premières

Les matières premières ont effectué en 2005 une entrée remarquée en Bourse de Paris. De très nombreux investisseurs en quête de diversification et de nouvelles sources de performances attendaient leur arrivée depuis bien longtemps. Grâce à une modification de la réglementation française, les matières premières ont enfin rejoint l'univers des produits de Bourse.

# Rendement

Capital protégé, Bonus, Twin Win, Sprint, Discount, une offre adaptée et renouvelée en permanence pour profiter des tendances de marché (taux d'intérêts faibles ou élevés, niveau des dividendes, marchés très ou peu volatiles, voire stables...).

Chaque produit dit de «rendement» repose sur des techniques financières plus ou moins élaborées, certaines très innovantes. Utilisées tous les jours par les professionnels des marchés (investisseurs institutionnels, gérants de fonds ou gérants privés...), ces stratégies ont un objectif simple : optimiser ses conditions d'investissement en Bourse afin d'améliorer sensiblement le couple rendement/risque par rapport à un placement direct sur la valeur sous-jacente (actions, obligations...).





# Capital protégé

## Investir en toute sérénité

Capital Protégé, un produit d'une grande simplicité pour profiter du potentiel des marchés en toute sérénité. Accessibles à tous grâce à leur cotation en continu en Bourse de Paris, ces produits permettent de s'exposer à moyen terme sur la hausse des marchés tout en sécurisant une grande partie de l'épargne investie.

### Avec les Capital Protégé

■ Vous bénéficiez d'une indexation sur la hausse finale de l'indice de référence par rapport à son niveau d'origine. Cette participation, définie dès le départ, peut être totale (100%) ou partielle.

■ Tout ou partie de votre capital est protégé à échéance : vous connaissez avant même d'investir le niveau de cette protection. C'est le remboursement minimum que vous recevrez, même en cas de stabilité ou de baisse de l'indice par rapport à sa valeur initiale.

Dans certains cas, ces produits peuvent intégrer une garantie de change (structure Quanto). Celle-ci vous permet d'accéder aux marchés étrangers sans avoir à vous préoccuper de la variation des devises. Ils peuvent aussi prévoir un relevé de la valeur finale de l'indice sur plusieurs dates afin de limiter l'impact d'une éventuelle baisse du marché en fin de vie du placement.



Brochure disponible sur  
[www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr)

# Bonus Bonus Cappé



## Offrez un Bonus à vos placements

Ces produits de Bourse sont des produits idéals pour allier rendement et sérénité.

Ils vous offrent une alternative intéressante à un placement direct sur la valeur sous-jacente. Ils permettent de profiter pleinement du parcours boursier d'une action, ce qui est appréciable lorsque la hausse est au rendez-vous. Toutefois, en cas de hausse légère, de stabilité ou encore de baisse plus ou moins modérée du titre, les Bonus vous garantissent au final un rendement minimal.

Un fonctionnement simple : chaque certificat Bonus est caractérisé par un Niveau Bonus, une Barrière et une Date de Constatation Finale.

Prenons un exemple, un certificat Bonus sur l'action Total avec un Niveau Bonus de 70€, une Barrière fixée à 38€ et une Date de Constatation Finale dans 3 ans.

Le principe est simple, ce Bonus vous garantit de recevoir :

- le cours final de l'action relevé à la Date de Constatation Finale
- au minimum ce remboursement sera de 70€ (le Niveau Bonus) si l'action n'a jamais clôturé sous ou / à 38€ (la Barrière).

Votre investissement suivra ainsi parfaitement la variation du cours de l'action. En cas de stabilité ou de variation modérée du titre, à la hausse comme à la baisse, vous obtiendrez au final un rendement supérieur, hors dividendes, à celui d'un placement direct sur la valeur sous-jacente : c'est l'effet Bonus.

Vous profiterez ainsi de tout le potentiel d'appréciation du titre en Bourse, sans aucune limite mais avec un risque de perte moins élevé.

## Bonus-Cappé

Ces produits de Bourse offrent une alternative intéressante à un investissement direct sur la valeur sous-jacente.

Ils permettent au final de bénéficier d'un rendement garanti (Niveau Bonus) tant qu'une Barrière n'a pas été touchée en cours de vie du certificat. Dans le cas contraire, le remboursement final sera égal au minimum entre le cours final du sous-jacent et le Niveau Bonus.

Un fonctionnement simple : Chaque certificat est caractérisé par un Niveau Bonus, une Barrière, une Date de constatation finale et une échéance.

A son échéance, l'investisseur reçoit :

- Soit le Niveau Bonus tant que la Barrière n'a pas été touchée en clôture d'ici la Date de constatation finale.
- Soit le minimum entre le cours du sous-jacent relevé à la Date de constatation finale et le Niveau Bonus si le sous-jacent a clôturé au moins une fois à ou sous la Barrière en cours de vie.

En comparaison aux Bonus dit classiques, les Bonus Cappés disposent d'une performance haussière plafonnée au Niveau Bonus.

Toutefois, en contrepartie, la distance au lancement entre le cours du sous-jacent et la Barrière est beaucoup plus importante.

Ces produits sont parfaitement adaptés pour des scénarios de stabilité ou de variation modérée du sous-jacent, à la hausse comme à la baisse, l'objectif étant d'obtenir un rendement supérieur à celui d'un investissement direct grâce à l'effet Bonus. En cas de baisse à ou sous la Barrière, l'effet Bonus n'est plus garanti. Le remboursement final sera alors égal au minimum entre le cours du sous-jacent et le Niveau Bonus. Le risque de perte est limité par la valeur finale du sous-jacent.

\*Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

# Twin Win



## Pourquoi choisir entre hausse ou baisse ?

Avec les certificats Twin Win de Société Générale, vous avez la possibilité de profiter des mouvements de l'indice à la hausse comme à la baisse. L'effet Twin Win, c'est la garantie de recevoir la variation absolue de l'indice sous-jacent dès lors que la Barrière n'a pas été franchie. Ces certificats sont proposés pour la première fois en Bourse de Paris.

### Profitez des marchés dans tous les sens

Les certificats Twin Win reposent sur un principe simple : profiter de la variation absolue de l'indice sous-jacent dès lors que celui-ci n'a jamais touché ou franchi la Barrière fixée lors de l'émission. Par exemple, l'indice progresse ou chute de 20% sur la période, votre placement vous rapporte un rendement de 20%.

Si la Barrière venait à être franchie durant la vie du produit, le certificat Twin Win refléterait précisément la variation finale de l'indice sous-jacent. Vous profiteriez alors de la hausse comme de la baisse de l'indice sans aucune limite.

### Exemple\*

Un Twin Win sur l'indice Nikkei 225 à échéance octobre 2009, avec pour caractéristiques principales une barrière fixée à 12 900 points, une valeur au lancement de 100 euros pour un cours initial de l'indice de 17 700 points et une Date d'Evaluation Finale au 12 octobre 2009. Deux cas de figures se présentent :

■ L'indice n'atteint ou ne franchit jamais à la baisse la barrière de 12 900 points durant la vie du produit, vous recevrez 100 euros auxquels s'ajoutent la variation absolue de l'indice. Par exemple, que l'indice augmente ou baisse de 15% sur la période, vous êtes remboursé de 115 euros. C'est l'effet Twin Win qui permet de gagner à la hausse comme à la baisse.

■ L'indice a touché au moins une fois la barrière de 12 900 points, vous ne bénéficiez plus de l'effet Twin Win. La valeur finale du certificat suivra parfaitement la variation de l'indice sur la période : le certificat vaudra 115 euros si l'indice gagne 15% sur la période, 85 euros s'il perd 15%. Votre capital n'est plus garanti.

Les certificats Twin Win peuvent vous permettre de profiter pleinement de l'appréciation de l'indice sans aucune limite à la hausse. Ainsi, l'effet Twin Win peut vous permettre de dégager un rendement positif même en cas de baisse plus ou moins modérée de l'indice. Comparé à un investissement direct sur le sous-jacent, votre risque de perte est sensiblement inférieur.

### Avec les certificats Twin Win, vous avez :

- Une exposition totale et sans limite sur la hausse finale du sous-jacent, hors dividendes
- Votre investissement peut également s'avérer gagnant en cas de baisse. Dès lors que la barrière n'a pas été franchie, le certificat est remboursé sur la base de la variation absolue enregistrée par l'indice sur la période.



\*Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

Brochure disponible sur  
[www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr)



## Sprint l'accélérateur de performances

Les certificats Sprint permettent de bénéficier d'un accélérateur de performance, particulièrement appréciable en cas de hausse modérée du titre. Ils répondent à un objectif simple : investir sur la hausse d'une valeur sous-jacente et obtenir à échéance de deux fois la progression enregistrée entre deux bornes. En échange, le remboursement maximal du certificat est limité à un montant connu dès le départ. En cas d'évolution défavorable du sous-jacent, celle-ci est prise en compte à échéance.

### Un exemple pour mieux comprendre\*

Un certificat Sprint est composé de deux bornes, fixées au moment de l'émission, et d'une Date de constatation finale. Prenons l'exemple d'un Sprint (FR0010606350 - 4224S) sur l'action Renault avec une Borne basse fixée à 70€, une Borne haute à 87,50€ et une Date d'évaluation finale au 30 décembre 2008. Ce produit permet de doubler la hausse de l'action entre les bornes.

Ainsi, à la Date de constatation finale, si :

- Le cours de l'action finit entre les deux Bornes, vous bénéficiez du double de la progression enregistrée par l'action depuis la Borne basse. L'action termine par exemple à 75€, vous recevez  $70€ + 2 \times (75 - 70)$ , soit 80€. Elle clôture à 87,50€, le certificat est remboursé  $70€ + 2 \times (87,50 - 70)$ , soit 105€.
- L'action termine à ou au dessus de la Borne haute, vous recevez la somme de 105€ calculée ci-dessus, qui correspond donc au remboursement maximum du certificat.
- L'action clôture sous la Borne basse, vous recevez le cours de l'action.

### Idéal pour un scénario modéré

Les certificats Sprint s'adaptent bien aux anticipations de hausse modérée à moyen terme d'un sous-jacent (une action, un indice...). Se positionner avec un Sprint, permet alors d'accélérer les mouvements du sous-jacent entre les deux bornes.

### De nombreux avantages

Le remboursement à échéance est au minimum égal au cours final du sous-jacent et le rendement maximum connu dès le départ. Entre les deux bornes, vous bénéficiez d'un accélérateur qui a pour effet de doubler les variations du sous-jacent. Ce mécanisme s'arrête automatiquement en cas de baisse du sous-jacent sous la Borne basse, permettant ainsi de limiter le risque encouru à la valeur finale du sous-jacent.



\*Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).



# Classic Corridor

## Profitez de l'indécision du marché

Les certificats Classic Corridor permettent de cumuler 1 euro par jour de Bourse où l'indice sous-jacent clôture à l'intérieur des Bornes fixées au départ. Ces produits sont adaptés à des scénarii de stabilité ou de variation modérée du sous-jacent, à la hausse comme à la baisse..

### Un fonctionnement simple\*

Le principe du Classic Corridor est très simple : l'investisseur reçoit à échéance 1 euro multiplié par le nombre de jours où l'indice a clôturé entre les Bornes (exclues) durant la période.

Si l'indice vient à clôturer en dehors des Bornes (incluses), il n'y a aucune désactivation du certificat, ni de remboursement anticipé. Dès que l'indice clôture à nouveau à l'intérieur des Bornes, le calcul reprend. Les gains accumulés au cours des séances passées restent acquis quoiqu'il arrive.

Dans cet exemple, l'indice a déjà clôturé 12 fois à l'intérieur des Bornes (exclues) depuis le début de la période et il reste 243 jours de Bourse d'ici la fin de la période. Le remboursement à échéance sera donc au minimum de 12 euros (le nombre de jours déjà acquis) et au maximum de 255 euros (12 + 243, le nombre de jours restants).

Le point mort de l'investissement correspond au nombre de jours de Bourse, durant lesquels l'indice doit encore clôturer à l'intérieur des Bornes (exclues) pour un remboursement au cours d'acquisition. Il est égal ici à  $224 - 12 = 212$  jours, soit la différence entre le cours d'achat en Bourse et le nombre de jours déjà acquis.



Brochure disponible sur  
[www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr)

### Exemple pratique

#### Caractéristiques du certificat Classic Corridor sur l'indice CAC 40

Cours d'achat du certificat	224 euros en Bourse
Bornes	3000 - 5000 points
Gain quotidien	1 euro
Période	28 août 2008 - 28 août 2009
Nombre total de jours	255 jours de Bourse sur la Période
Jours de Bourse acquis	12 jours
Jours de Bourse restants	243 jours
Maturité	09 septembre 2009
ISIN	FR0010660225
Mémo	9116S

### Avantages

- Simplicité : 1 euro par jour
- Un rendement attractif dans un marché stable
- Un minimum et un maximum de remboursement final connus lors de l'investissement
- Aucune barrière désactivante

### Inconvénients

- En cas de clôture en dehors des Borne (incluses), aucun gain n'est enregistré sur le produit
- Le capital investi n'est pas garanti. Le produit peut avoir une valeur nulle à échéance si l'indice ne clôture jamais entre les Bornes

\* Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

# Effet de levier

## Donnez du levier à vos idées

Notre gamme de produits à levier (Cap&Floor, Warrants, Turbos...) s'adresse aux investisseurs désireux de dynamiser leur portefeuille.

Les variations de ces produits sont beaucoup plus amples que celles des valeurs sous-jacentes. Autrement dit, lorsque le cours du sous-jacent varie de 1%, le cours de ces produits peut varier 5,10 ou 15 fois plus vite... ou beaucoup plus encore. Vous bénéficiez ainsi de l'effet de levier : un potentiel de gain élevé à partir d'un faible montant d'investissement, cela tout en limitant votre risque à la mise initiale.

Avec la première gamme cotée en Bourse de Paris, Société Générale vous ouvre les portes d'un levier sur mesure selon vos anticipations et votre profil d'investisseur.



## Profitez de la hausse, de la baisse et même de la stabilité

Les Cap & Floor permettent de dynamiser votre portefeuille à court terme en anticipant la hausse (Cap) ou la baisse (Floor) d'un sous-jacent. Ils peuvent également être utilisés pour profiter de la stabilité du marché. Vous connaissez dès le départ le remboursement maximal à échéance : il correspond précisément à l'écart entre les deux Bornes (ajusté de la parité), par exemple 200 euros.

Leur fonctionnement est proche de celui des Warrants. Logique lorsque l'on sait qu'un Cap (ou Floor) est construit comme l'achat et la vente simultanés de deux call (ou put). Cette technique est utilisée par les professionnels pour améliorer l'effet de levier dans des marchés peu volatils ou stables et réduire le montant investi, donc le risque associé.

### Tout comprendre en un exemple\*

#### CAC 40 - 4700 points

Type	Bornes	Date de Constation finale	Cours	Remboursement max. à échéance
CAP	4800-5000	18/09/09	62 €	200 €

Avec ce Cap sur l'indice CAC 40, vous recevez à échéance :

- 200 € si l'indice termine au dessus de la Borne haute fixée à 5.400 points (cours relevé le 18 septembre 08, quelques jours avant la date d'échéance),
- la différence entre le cours de l'indice et la Borne basse à 5.200 points si l'indice finit entre les deux bornes,
- 0€ dans le cas où l'indice finit sous ou à la Borne basse. Votre risque est alors limité à la somme initialement investie.

En achetant aujourd'hui ce Cap à 62€ pour un indice CAC 40 à 4.700 points, votre rendement potentiel est de 223% sur la durée de placement.

Votre risque est limité aux 62€ investis. Le point mort de votre investissement est égal à Borne basse + somme investie soit 4.862 points. Il correspond au niveau final de l'indice pour lequel vous êtes assuré à échéance de récupérer le montant investi. Ce calcul vous permet de mesurer facilement le risque associé à votre placement.

#### Faites le bon choix pour dynamiser votre investissement

Votre scénario de marché est plus ou moins ambitieux ? Sélectionnez des Cap (ou Floor) avec des bornes situées sur des niveaux proches ou supérieures (inférieures) aux cours du sous-jacent.

Pour obtenir un rendement attractif à court ou moyen terme mais avec un niveau de risque plus faible, privilégiez des Cap (ou Floor) proches de leur Borne haute (ou basse), c'est-à-dire des produits dont la valeur se rapproche du montant de remboursement maximal à échéance.

\*Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).





## L'excellence au service du levier

Créateur du 1er Warrant en Bourse de Paris en 1989, Société Générale propose la gamme la plus complète du marché : actions françaises et étrangères, indices, matières premières, devises.

Les Warrants vous donnent le droit, et non l'obligation d'acheter (call Warrants) ou de vendre (put Warrants) le sous-jacent à un prix fixé au départ (le prix d'exercice) et à une date fixée (l'échéance).

Avec les Warrants, tout en limitant votre risque à la prime investie, vous bénéficiez d'un fort effet de levier à la hausse (call Warrants) ou à la baisse (put Warrants). En effet, le cours d'un Warrant connaît des variations beaucoup plus amples que celles du sous-jacent sur lequel il porte.

**Vous optimisez votre effet de levier en choisissant un prix d'exercice et une maturité adaptée à votre scénario de marché : jouer le rebond ou la correction d'un titre à court terme, anticiper la performance d'une action à moyen-terme...**

### Les méthodes à suivre pour bien investir.

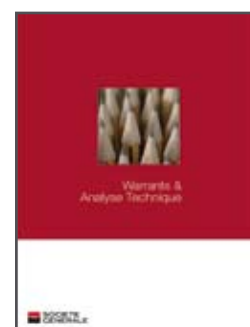
Avant d'investir sur un Warrant, vous devez avoir une conviction forte sur la valeur sous-jacente. Avoir une idée de l'objectif de cours et de l'horizon sur lequel va s'inscrire le mouvement. L'idéal est également de se fixer un niveau d'invalidation qui remettrait en cause votre scénario s'il venait à être franchi.

Sélectionnez ensuite le warrant le mieux adapté à votre stratégie d'investissement et à votre profil en recherchant un produit dont le prix d'exercice et la maturité correspondent à votre scénario.

Si vous êtes haussier, vous devez sélectionner un call Warrant, un put si vous souhaitez vous positionner à la baisse. Le prix d'exercice doit être en liaison avec les cours actuels du sous-jacent et le niveau prévu : plus proche du premier lorsque l'échéance est inférieure à 3 mois, plus proche de l'objectif de cours anticipé sinon. Pour la maturité, il est recommandé de privilégier des échéances 3 à 4 fois supérieures au délai de réalisation de votre scénario afin de se laisser du temps.

Vérifiez ensuite le coefficient delta du warrant, il mesure la sensibilité des cours de ce dernier aux variations du sous-jacent. Celui-ci doit être compris en général dans une fourchette de 30 à 60%. Enfin, l'effet de levier doit correspondre à votre profil rendement/risque. Un effet de levier de 5x signifie que, toutes choses égales par ailleurs, le cours du Warrant variera de 5% pour une variation de 1% des cours du sous-jacent.

Rappelez vous enfin qu'un investissement en Warrant doit se suivre. Le scénario s'est réalisé ? Revendez et prenez vos profits. Le scénario ne s'est pas réalisé ou tarde à se produire ? Revendez pour limiter vos pertes.



Brochure disponible sur  
[www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr)



## Tout comprendre en un exemple\*

Vous estimez que l'action Danone devrait progresser. En janvier elle cote 125 euros, vous souscrivez 1 000 call Warrants, de prix d'exercice 130 euros et d'échéance décembre. Vous payez une prime de 0,69 € par Warrant, soit un investissement de 690 €. Ces call Warrants vous donnent le droit d'acheter 40 actions Danone au prix d'exercice d'ici l'échéance (parité de 25 Warrants pour une action).

A l'échéance, vous recevez la **valeur intrinsèque** :

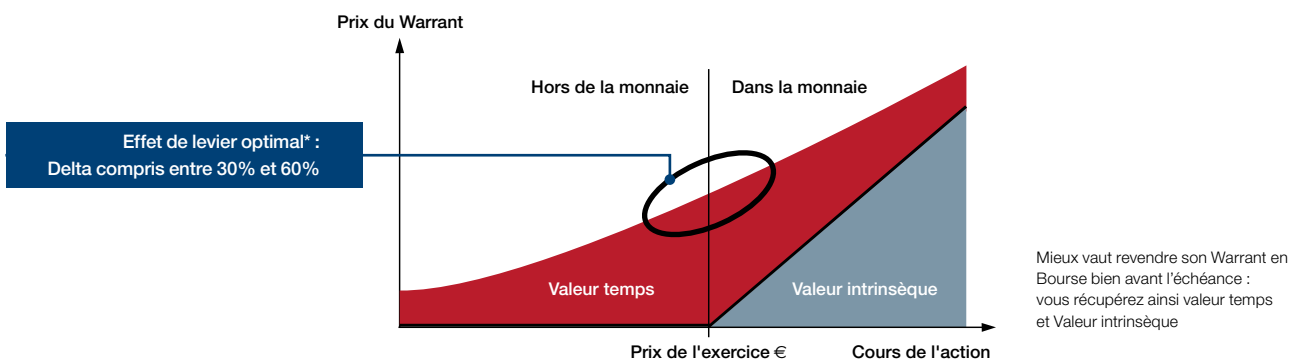
- Si l'action est montée à 170 €, vous recevez 40 euros par action, soit 1.600 €. Votre gain est de 132%.
- Si l'action a chuté et termine sous le prix d'exercice à échéance, vous avez perdu vos 690 €. Dans tous les cas, votre risque se limite à la prime investie.

**Vous bénéficiez de l'effet de levier bien avant l'échéance grâce à la valeur temps. Il vous suffit pour cela de revendre vos Warrants en Bourse.**

■ En mars, l'action est à 148 €, le Warrant se négocie 1,15 €. Vous aviez acheté vos Warrants à 0,69 €, vous réalisez donc un gain de 67% sur 2 mois pour une variation de l'action de 14%.

■ Cet effet de levier fonctionne en votre défaveur en cas de baisse de l'action, toutes choses égales par ailleurs.

Avec les Put Warrants, vous bénéficiez d'un effet de levier sur la baisse du sous-jacent, tout aussi simplement.



\*Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).



## Votre effet de levier sur mesure

Avec les Turbos, vous accédez à un effet de levier identique à celui du SRD (Service à Règlement Différé). Ces produits reposent sur la stratégie bien connue de l'achat (Long) ou de la vente (Short) à découvert. Cependant, les Turbos permettent d'accéder à des leviers bien plus élevés à partir d'un faible montant d'investissement. De plus, vous limitez en permanence votre risque à la somme investie.

### Un principe simple

Les Turbos permettent de prendre position à la hausse (Turbo Long) ou à la baisse (Turbo Short),

- Leur valeur est égale en permanence à la différence entre le Niveau de financement et le cours du sous-jacent (ajustée de la parité).
- Chaque euro gagné sur le sous-jacent le sera également sur le turbo, et inversement. **L'absence de «valeur temps» et de «volatilité» sur ces produits offre l'avantage d'un prix facile à déterminer.** Leur cours gagne 1 euro pour chaque euro de hausse du sous-jacent, il perd 1 euro à chaque euro de baisse (ajusté de la parité et hors coût de financement), et inversement pour un Turbo Short.
- Sans échéance, vous pouvez rester investi aussi longtemps que bon vous semble.
- Ils disposent d'un seuil de sécurité pour limiter le risque à la somme investie.



Brochure disponible sur  
[www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr)

### Mieux comprendre leur fonctionnement\*

#### CAC 40 - cours de l'indice 4352,81 €

Type	Maturité	Niv. Financement	Seuil de Sécurité	Cours	Parité	Levier
Long	Ouverte	4210,48	4272,24	1,44 €	100/1	28,33

Ce Turbo Long est destiné à investir avec un effet de levier sur la hausse de l'indice CAC 40 :

- Son Niveau de financement actuel est de 4.210,48 points. Sa valeur est égale à la différence, ajustée de la parité, entre le cours de l'indice et ce Niveau, soit  $(4.352,81 - 4.210,48) / 100 = 1,42$  €. Cela revient pour vous à investir seulement sur la part de l'indice au dessus du Niveau de financement. Pour autant, chaque euro gagné sur l'indice le sera également sur le Turbo, et inversement (ajusté de la parité et hors coût de financement). Une variation instantanée de 1% de l'indice implique ainsi une variation de la valeur du Turbo de 10%. L'effet de levier est de 10x.
- Vous bénéficiez de ce levier en payant chaque jour des intérêts calculés sur le Niveau de financement à un taux égal au taux du marché au jour le jour + un pourcentage fixe (ici 2%). Ils sont ajoutés directement au Niveau de financement. Ainsi, à cours de l'indice identique, la valeur des Turbos diminue des intérêts quotidiens mais reste toujours égale à la différence exprimée ci-dessus. Ceci vous assure une parfaite transparence, et un coût réduit.
- Le Seuil de sécurité (ou ordre stop) fixé à 4.272,24 points permet de limiter votre risque en cas d'évolution défavorable du marché. Si l'indice atteint ou franchit ce seuil, le Turbo est automatiquement remboursé à sa valeur résiduelle. Cette dernière peut être nulle, votre risque est ainsi limité à la prime investie.

\*Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

## Investissement en pratique

### Comment investir ?

Les produits de Bourse Société Générale sont cotés en continu de 09h05 à 17h30 sur Euronext Paris. Ils se négocient en Bourse comme une action (ou tout autre valeur mobilière).

Pour investir, vous passez un ordre de Bourse via votre compte titres en indiquant le code Mnémonique ou ISIN, la quantité de titres et la valeur de négociation souhaitée, auprès de votre intermédiaire financier habituel : votre agence bancaire, votre courtier ou e-broker.

A savoir, la plupart des Trackers de Lyxor sur indices actions sont éligibles au PEA.

### Quel type d'ordre peut-on utiliser pour négocier les produits ?

Vous pouvez passer les mêmes types d'ordres sur les produits de Bourse Société Générale que sur les actions. Comme pour toutes opérations boursières, il est recommandé d'utiliser exclusivement des ordres vous permettant de maîtriser le cours d'exécution, c'est-à-dire le cours auquel votre ordre est susceptible d'être répondu. Nous vous recommandons de passer des ordres limites.

### Liquidité

Les produits de Bourse Société Générale font l'objet de contrats d'animation qui visent à rendre le marché parfaitement liquide. Cette animation est assurée lors de chaque séance boursière dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Lorsque le produit a une échéance, cette animation est assurée jusqu'à 6 jours ouvrés de Bourse avant l'échéance. Ensuite, les produits sont radiés de la cotation par Euronext Paris.

Passé cette date, vous êtes remboursé automatiquement à échéance en fonction de la valeur finale du produit.

### Frais réduits

Pour les Trackers et les 100%, contrairement aux OPCVM traditionnels, la société de gestion du fonds ne vous prélève pas de droit d'entrée, ni de droit de sortie lors de négociation en bourse. Les frais de gestion sont imputés prorata temporis à la valeur quotidienne du produits.

Comme pour toute transaction en bourse, votre intermédiaire vous facturera des frais de courtage et des droits de garde.

## Fiscalité

Les Trackers de Lyxor sont des fonds (OPCVM) coordonnés de droit français (UCIT I & III). Les Trackers de Lyxor sur des indices actions sont en général éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Les Turbos et les Warrants proposés par Société Générale sont émis sous forme de bons d'options. Tous nos autres produits de Bourse (100%, Cap, Floor, Capital Protégé...) sont aujourd'hui sous forme de certificats (titres de créances).

### Régime fiscal pour les investisseurs particuliers (résidents français)\*

#### Pour les trackers

La fiscalité applicable aux trackers est identique à celle des OPCVM.

En particulier, les plus-values réalisées sont imposables dès le premier euro si le montant annuel des cessions de valeurs mobilières réalisées au cours de l'année excède, par foyer fiscal, un seuil actuellement fixé à 25 000€ (article 150-0A II 4 du CGI). Elles sont imposables à un taux global de 29%. Les moins-values sont imputables sur les gains de même nature réalisés au cours de l'année de la cession ou des 10 années suivantes et à condition que le seuil de 25 000€ visé ci-dessus soit dépassé l'année de réalisation des dites moins-values. Certains trackers sur indices actions sont éligibles au PEA (information disponible sur [www.lyxoretf.fr](http://www.lyxoretf.fr)). Ils sont éligibles à l'assurance-vie. Comme pour toutes valeurs mobilières, les produits perçus par le fonds et distribués aux porteurs ou actionnaires conservent leur nature d'origine.

Les produits distribués à ses porteurs par le fonds conservent leur nature d'origine. Le «coupon actions» est soumis au barème de l'impôt sur le revenu et ouvre droit aux abattements applicables aux revenus d'actions (abattement forfaitaire de 40% et abattement de 1525 euros pour les personnes seules et 3050 euros pour les couples mariés ou liés par un PACS soumis à imposition commune) ainsi qu'au crédit d'impôt de 115 ou 230 euros. Depuis le 01/01/08, les prélèvements sociaux (11%) sont perçus à la source lors de la distribution. L'option pour le prélèvement forfaitaire (au taux de 29% y compris les prélèvements sociaux) est possible mais elle supprime toute possibilité de bénéficier des abattements ci-dessus.

#### Pour les bons d'options (Warrants, Turbos)

Les opérations réalisées sur ces produits ne sont pas prises en compte dans le calcul du compteur de cession actuellement fixé à 25 000€. Les plus-values sont imposées dès le 1er euro à un taux global de 29%. Les moins-values sont imputables sur toutes les plus-values réalisées sur autres valeurs mobilières (actions, OPCVM...), y compris lorsque celles-ci résultent de l'exercice ou de l'arrivée à échéance (Warrants) ou de l'activation du seuil de sécurité (Turbos). Elles sont reportables durant dix ans. Ces produits ne sont pas éligibles au PEA.

#### Pour les certificats (Capital protégé, Bonus, Cap&Floor, 100%, Twin Win, Sprint, Discount)

Lorsque les certificats sont cédés en Bourse avant leur échéance, les plus-values réalisées sont imposables dès le premier euro à un taux global de 29% si le montant annuel des cessions de valeurs mobilières réalisées au cours de l'année excède le seuil des 25 000 €. Les moins-values sont imputables sur l'ensemble des plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou des dix années suivantes.

Lorsque les certificats sont conservés jusqu'à l'échéance (ou l'échéance anticipée selon les cas), la prime de remboursement éventuellement perçue à l'échéance (différence entre le prix remboursé à l'échéance et le prix d'acquisition) est soumise à l'impôt sur le revenu selon votre taux d'imposition. Les pertes éventuelles ne sont ni déductibles ni remboursables. Nos certificats émis depuis le 25 septembre 2006 ouvrent droit au prélèvement forfaitaire libératoire. Les certificats ne sont pas éligibles au PEA. Ils sont éligibles à l'assurance-vie.

\* L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé fiscal applicable au 1er janvier 2008 et, d'une part, que ce régime fiscal est susceptible d'être modifié et, d'autre part, que leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller habituel.

**Abonnez-vous gratuitement** à Performances magazine



**Trackers, Certificats, Warrants...**

**Avec**  
**Performances Magazine**

Retrouvez chaque trimestre l'actualité des marchés et les dernières solutions d'investissement adaptées à la gestion de votre portefeuille boursier.

 **SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE**

**www.sgbourse.fr**  
**0 810 30 20 20**

Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Société Générale attire l'attention des acheteurs potentiels sur le fait qu'en raison de leur nature, les noms des produits cités sont des instruments financiers pouvant comprendre des risques de fluctuation de cours et risques de marché. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de ne prendre une décision d'investissement qu'après avoir soigneusement examiné, avec leurs conseillers, si ces produits conviennent à leurs besoins et à leurs moyens. Une information complète sur les facteurs de risques inhérents à la souscription de ces produits ne peut être obtenue qu'en lisant la rubrique «facteurs de risques» ou «profil de risques» du prospectus de base. Le prospectus de base et les conditions définitives sont disponibles sur le site [www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr). Conformément à la loi n°78.17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition à nos fichiers peuvent être exercés auprès de Publication GEDS/COM, Tour Société Générale, 17 cours Valmy, 92987 Paris La Défense Cedex.

# Où trouver l'information ?

## Sgbourse.fr

**Le site de référence des investisseurs.**

Vous y découvrirez les multiples services offerts, et en particulier de puissants outils d'aide à la décision et à la gestion ( brochures didactiques, simulateur de scénario, analyse technique,...).

Que vous soyez novices ou initiés, ce site vous aidera à choisir puis à gérer les produits adaptés à votre scénario de marché.

## Des spécialistes à votre écoute

**0 810 30 20 20**

## Formation

Chaque année, nos spécialistes animent de nombreuses conférences dans toute la France. Retrouvez ces rendez-vous la rubrique Formation de [sgbourse.fr](http://sgbourse.fr) ou directement au 0810 30 20 20.

## Performances Magazine

Le rendez-vous trimestriel des investisseurs en quête de performances.

Abonnez-vous gratuitement

sur [www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr) ou **0 810 30 20 20**



## Premium Magazine

Un accès unique aux analyses et opinions de la recherche Société Générale.

Abonnez-vous gratuitement

sur [www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr) ou **0 810 30 20 20**



Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

Tous les produits présentés dans ce document ont fait l'objet d'une note d'opération ou d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers ou ont fait l'objet d'un certificat d'approbation notifié à l'Autorité des Marchés Financiers par l'autorité d'un autre État membre de l'Union Européenne en vertu de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003. Une information complète sur les facteurs de risques inhérents à la souscription de ces produits ne peut être obtenue qu'en lisant la rubrique «facteurs de risques» ou «profil de risques» de la note d'opération ou du prospectus du produit concerné, disponible(s) sur le site [www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr).

Certaines informations fournies dans ce document peuvent provenir de sources externes à Société Générale. Dans cette hypothèse, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables.

Certains éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Avant tout investissement dans l'un quelconque des produits, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit concerné du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, aucune des sociétés du groupe Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans l'un quelconque de ces produits.

Ces produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ces produits.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act.

Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des « Non US Persons » (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d'« Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un quelconque d'un Etat des États-Unis.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que :

- les bons d'options (warrants, turbos), de par leur nature optionnelle, sont susceptibles de connaître de fortes fluctuations, voir de perdre toute valeur ;
- la valeur des certificats peut être à tout moment inférieure à leur valeur nominale, son détenteur pouvant perdre tout ou partie de son investissement ;
- la valeur de rachat des ETF (trackers) peut être inférieure à tout moment au montant initialement investi. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

A tout moment, le prix de ces produits pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché.

Les certificats bénéficient d'une garantie de la part de Société Générale. A ce titre, le paiement à la date d'exigibilité de toutes sommes dues au titre de ces certificats par leur émetteur est garanti par Société Générale. Dans ce cas, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Société Générale.

Les produits peuvent comporter des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur ces produits de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents de ces produits ou, le cas échéant, la fin anticipée de ces produits.

Les chiffres relatifs aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures.

Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

A l'exception des produits qui présentent une protection contre le risque de change, l'investissement dans les produits sera également sensible, lorsque le sous-jacent est coté dans une devise différente de l'euro, aux évolutions du taux de change entre la devise de cotation du sous-jacent et l'euro.

Dans certains cas, lorsque l'actif sous-jacent (indice, panier) regroupent des composants cotés dans différentes devises autres que l'euro, l'investissement sera aussi sensible aux évolutions du taux de change entre la (les) devise(s) de cotation des composants du sous-jacent et la devise de cotation du sous-jacent.

Pour les produits comportant un effet de levier indiqués comme tels dans la présente documentation, la valeur du produit amplifiera les mouvements à la hausse comme à la baisse de la valeur du (des) actif(s) sous-jacent(s) et le produit pourra perdre toute valeur.

**Société Générale**

Publication GEDS/DAI/COM

17 cours Valmy

92987 Paris - La Défense Cedex

Siège Social : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris

552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C

La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par le CECEI.

Conformément à la loi n°78.17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition à nos fichiers peuvent être exercés auprès de Publication GEDS/DAI/COM, Tour Société Générale, 17 cours Valmy, 92987 Paris la Défense cedex.

**0 810 30 20 20**

[www.sgbourse.fr](http://www.sgbourse.fr)

